

LE MAGAZINE MENSUEL DE LA VILLE DE PLAISIR

ESSENTIEL

n°238

FÉV. 2025

Une police présente pour vous !

Réunions
de quartiers,
à vos agendas !

Lire P 7

Ensemble
pour nos assos :
venez participer !

Lire P 11

Economie
d'énergie :
tous vigilants !

Lire P 14

Ville de
Plaisir

ESSENTIEL

n°238

FÉVRIER 2025

Grand prix du digital - Grand prix de l'éco-conception
Grand prix de la presse municipale 2021



VOTRE
MAGAZINE
EST
ÉCO-
RESPONSABLE

p. 4

VU

Vœux séniors ♦ Concert du nouvel-an ♦
Parc des 4 saisons

p. 17

LE DOSSIER DU MOIS

UNE POLICE
PRÉSENTE POUR VOUS !



p. 6

L'ACTU

Facebook Live ♦ Vous ne recevez pas l'essentiel ? ♦
Carnaval à la maison Rousseau ♦ Réunions de
quartiers ♦ Inscriptions classes C.H.A.T. ♦ Labaz ♦
Aide au permis de conduire ♦ Préinscriptions
à l'école maternelle ♦ Ateliers parentalité ♦ Nouvelle Maison
d'Assistants Maternels ♦ Déclarez-lui votre flamme ! ♦
La médiathèque Daudet ♦ Toute l'actu en bref ! ♦ Loto d'hiver ♦
Ensemble pour nos assos ! ♦ Des fèves à l'image de Plaisir ♦
Donnez votre avis sur le marché ♦ Challenge de Noël ♦
Le château en armure ♦ Économie d'énergie, tous vigilants ! ♦
Des vélos en libre-service ♦ Nouveaux tarifs de transport

p. 26

SE CULTIVER

Théâtre Coluche
La Clé des Champs
Toujours à Plaisir...

p. 29

SE BOUGER

p. 33

CARNET

p. 30

COIN DES ASSOS

p. 35

PLAISIR PRATIQUE

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE PLAISIR N°238 - FÉVRIER 2025
2 rue de la République, 78370 Plaisir - Tél. : 01 30 79 62 00 - plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr
Directeur de publication : Philippe CORDAT, Adjoint au Maire, délégué à la culture pour tous | Directeur de la rédaction : Angela RAGENARD | Coordination : Benjamin TOURTIN |
Rédaction : Benjamin TOURTIN, Angela RAGENARD | Conception graphique : Sébastien BEAUVILAIN | Crédits photos : Marie Bizar, Samir Sebt, Béatrice Livet, Fanchon Bilbille, Luminar Neo, Getty images, Droits réservés | Dépôt légal BnF février 2025 | Imprimerie : Wagram | Tirage : 15000 exemplaires Parution mensuelle | Distribution toutes boîtes : ABC Distribution



Ensemble, nous œuvrons pour que nos concitoyens soient le plus possible en sécurité !

Édito

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ POUR TOUS !

Avec la santé, la sécurité est une des priorités majeures de nos concitoyens... et avec la santé, la sécurité est l'une des missions régaliennes dont l'État se défait de plus en plus lourdement sur nos villes.

Dans son récent rapport, du mois de janvier, sur la répartition des zones de compétence entre la police et la gendarmerie, la Cour des comptes réclame une « *refonte urgente tenant compte davantage des polices municipales pour une meilleure prise en compte de cette « troisième force » dans le maillage des forces de sécurité* ».

Le sort en est jeté. La police municipale ne sera plus une force complémentaire, mais elle sera mise sur un pied d'égalité avec police et gendarmerie, laissant entendre que là où les villes auront fait l'effort de renforcer leurs effectifs, la police d'État sera moins présente.

C'est d'ailleurs en ce sens que l'État encourage l'armement des polices municipales ou envisage de leur conférer certains pouvoirs jusque-là réservés à la police d'État.

On le répète sans cesse, la sécurité n'a pas de prix mais elle a un coût. Amalgamer police d'État et police

municipale, auxquelles on ajoute souvent des sociétés privées, font que nos contribuables payent 3 fois le prix de la sécurité dans leurs impôts.

À Plaisir, nous avons anticipé cette charge nouvelle, non pas pour faire plaisir à l'État, mais pour répondre à une attente forte de nos concitoyens et accompagner la police nationale dont l'hémorragie des effectifs complique la tâche au quotidien.

Nous avons mis en place une vraie police municipale en 2001, mis à disposition des moyens humains et matériels, déployé une vidéoprotection urbaine... et puis face à l'accélération du désengagement de l'État, nous avons créé le Syndicat Intercommunal de Prévention et de Police de Plaisir - Les Clayes-sous-Bois. Une première sur le département pour laquelle on vient nous consulter.

Ainsi la sécurité sur nos deux villes a-t-elle pris un nouveau départ ?

Avoir un commissariat commun et une police intercommunale commune est un vrai plus pour la sécurité de nos concitoyens et permet non seulement de renforcer mais également d'optimiser nos moyens au service de nos habitants.

Alors oui, malheureusement, la sécurité n'est pas une science exacte et l'insécurité zéro n'existe pas mais, sans se substituer à l'État qui se doit d'assumer et d'assurer pleinement son rôle en la matière, nous faisons en sorte de renforcer la présence de la police sur le terrain pour que nos concitoyens, quel que soit leur âge, leur sexe ou leur quartier se sentent et soient le plus en sécurité possible !

Joséphine Kollmannsberger
Maire de Plaisir



Bonne année à nos séniors

Ambiance festive pour les adhérents de la Maison Rousseau qui, les 10 et 11 janvier, ont pu déguster une délicieuse galette en profitant d'un spectacle de breakdance avant de s'élancer à leur tour sur la piste de danse pour le bal du nouvel-an. L'occasion pour Madame le Maire et les élus de leur présenter leurs vœux pour 2025.



Concert du nouvel-an

Le 8 janvier dernier, les élèves et les professeurs du conservatoire ont offert un voyage musical à Vienne aux spectateurs venus profiter du traditionnel concert du Nouvel-an, organisé à la salle des fêtes des Gâtines.



Le parc des 4 saisons poursuit sa métamorphose

Jusqu'à mi-février, les ouvriers s'attèlent aux travaux des chemins, des dalles et des voiries. Les finitions concernant les jeux, les équipements sportifs et les aménagements paysagers se prolongeront, quant à elles, jusqu'en avril prochain. La réouverture du parc au public est actuellement prévue pour le mois de mai.



CITOYENNETÉ

MADAME LE MAIRE VOUS RÉPOND SUR FACEBOOK

Vous deviez voir les responsables de Mon Grand Plaisir concernant les problèmes de circulation, qu'en est-il ?

C'est un sujet dont je parle à presque chaque Facebook Live et pour cause, c'est un vrai sujet qui impacte de nombreux habitants chaque week-end. Sachez que j'ai déjà réuni plusieurs fois autour d'une table le Département, Saint-Quentin-en-Yvelines et la Compagnie de Phalsbourg, propriétaire de Mon Grand Plaisir, pour que nous réfléchissions à une solution pour créer un accès différent afin de fluidifier la circulation au niveau du carrefour mais également au niveau de la RD30 et de la RD11. Nous devons, prochainement, nous réunir une nouvelle fois pour continuer cette étude. Pour le moment, aucune décision n'a encore été prise mais nous savons déjà que cela demandera des travaux importants et coûteux.

N.B. : En septembre dernier, la Ville a effectué un survol du secteur par drone, pendant les pics d'affluences, afin d'identifier les zones de congestion.

♦ Prochain Facebook Live le lundi 17 mars à 19h sur la page Facebook [villedeplaisir](#)



Vous ne recevez pas l'Essentiel ? Faites-le nous savoir !

Pour cela, envoyez un mail à plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr en précisant votre nom et votre adresse. Nous ferons le maximum afin de vous permettre de recevoir votre magazine que vous pouvez également retrouver sur le site de la Ville dès le 1^{er} du mois.

SÉNIORS

La Maison Rousseau fait son carnaval

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour s'amuser, la Maison Rousseau donne rendez-vous à ses seniors et à leurs petits-enfants pour son carnaval intergénérationnel ! Au programme : danses, jeux et animations. Un goûter partagé clôturera ce moment festif. N'hésitez pas à apporter vos spécialités et pensez à venir déguisé(s) !

♦ Mercredi 26 février de 14h30 à 17h - Maison Rousseau, 14 rue Jean-Jacques Rousseau - Plus d'informations au 01 30 79 63 50



CITOYENNETÉ

RÉUNIONS DE QUARTIERS à vos agendas !

Du 3 au 17 mars, venez à la rencontre de Madame le Maire et de vos élus à l'occasion des réunions de quartiers.

Après une présentation des grands projets de la Ville, ces rencontres seront également l'occasion d'échanger à propos de votre quotidien et de vos attentes.

Quartiers des Ébisoires, de La Haise, du Pont de Poissy et de Brigitte.

Mercredi 5 mars à 20h

Maison des familles Flora Tristan
1 rue des Francs-Sablons

Quartiers de l'Aqueduc de l'Avre et de La Bretéchelle.

Lundi 3 mars à 20h

Maison de l'Aqueduc
Rue Marcel Pagnol

Quartiers du Centre-ville et du Valibout.

Lundi 17 mars à 20h

Salle du Conseil municipal
2 rue de la République

Quartiers de La Boissière et des Cent Arpents.

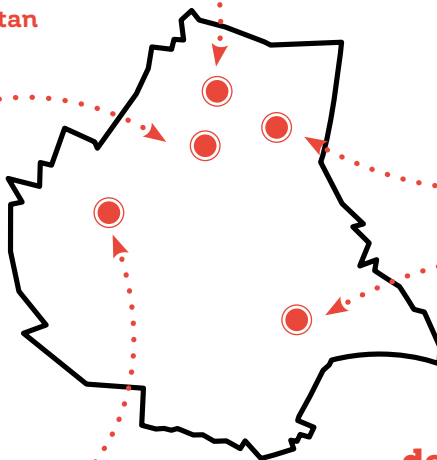
Lundi 10 mars à 20h

Salle de la Boissière
23 avenue Paul Albert Bartholomé

Quartiers des Gâtines, de La Bataille, du Buisson, de La Chaîne, de La Mare aux Saules et du Village de Sainte-Apolline.

Mercredi 12 mars à 20h

Salle des Fêtes des Gâtines
2564 rue Jules Régner





SCOLAIRE

Classes C.H.A.T., *les inscriptions vont commencer!*

Pour les futurs collégiens passionnés de théâtre, le collège Blaise Pascal et le conservatoire de Plaisir proposent une formation artistique unique sur les Yvelines : les Classes à Horaires Aménagés Théâtre (C.H.A.T.).

Que cela soit en pratique amateur ou pour répondre à un futur projet professionnel, la Classe à Horaires Aménagés Théâtre offre, aux collégiens, la chance de développer leur créativité et leur confiance en eux dès la 6ème.

La formation scolaire est dispensée au collège Blaise Pascal avec un emploi du temps aménagé pour permettre d'intégrer l'enseignement artistique assuré par le Conservatoire de Plaisir. À la fin de la 3ème, les élèves pourront ensuite s'orienter vers un enseignement général et, s'ils le souhaitent, continuer leur formation théâtrale au lycée Jean Vilar.

Pour s'inscrire, retirez le dossier d'inscription sur le site de la Ville et remettez-le auprès de la direction de l'école de votre enfant avant le vendredi 7 mars. Après étude des dossiers, les élèves retenus seront conviés pour une matinée d'observation artistique, le mercredi 30 avril.

♦ **Plus d'informations sur ville-plaisir.fr/classes-chat**
Collège Blaise Pascal
01 30 79 16 80 - clg-pascal-plaisir.ac-versailles.fr
Conservatoire
01 30 79 63 43 - conservatoire@ville-plaisir.fr

JEUNESSE

Labaz *l'appli bons plans pour les jeunes!*

Lancée par la Région Île-de-France, cette application permet aux 15-25 ans de profiter de réductions, d'événements gratuits et de nombreuses initiatives locales. Alors, n'attendez plus et partez à la découverte des bons plans en Île-de-France!

♦ Disponible sur App Store et Google Play

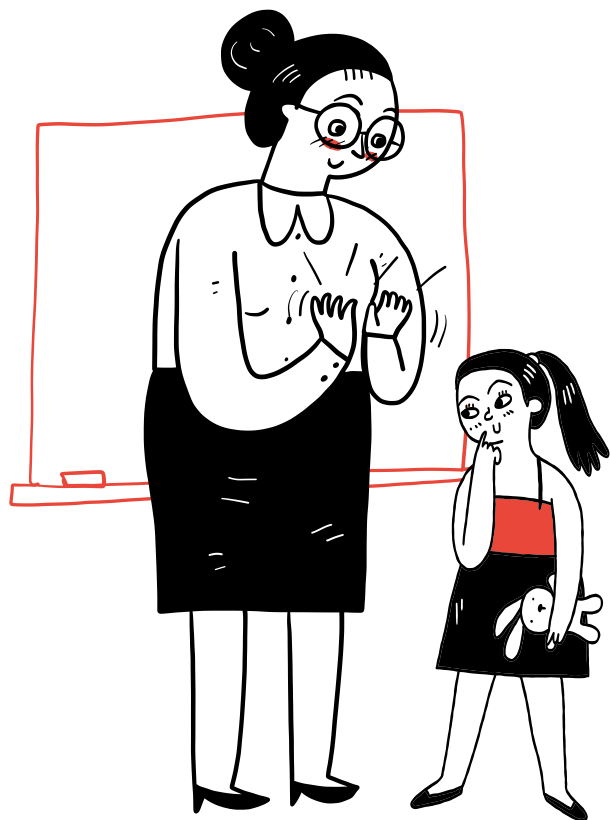


1 300 euros *pour financer votre permis de conduire*

Jeunes de 18 à 25 ans en insertion professionnelle, une aide de 1 300 euros est disponible pour passer votre code et votre permis B.

Réservée aux stagiaires en formation professionnelle, aux jeunes suivis par la mission locale, cette aide est accessible via la plateforme LABAZ.

Un coup de pouce pour votre mobilité et votre avenir!



SCOLARITÉ

OUVERTURE DES préinscriptions à l'école maternelle

Votre enfant est né en 2023 ? Dès le 3 mars, vous pourrez le préinscrire, sur rendez-vous auprès du Guichet unique de la Mairie ou sur votre Espace citoyen. Attention, cette préinscription ne garantit pas la rentrée de votre enfant qui dépend de l'accord de l'Éducation nationale.

- ♦ Liste des pièces à fournir : livret de famille ou acte de naissance, carnet de santé (avec les dates des 11 vaccins obligatoires), justificatif de domicile
- ♦ Plus d'infos sur ville-plaisir.fr

PARENTALITÉ

12 ateliers pour améliorer les relations en famille

Vous êtes parents d'enfants âgés de 3 à 6 ans et vous souhaitez améliorer le climat familial ou aider votre enfant à améliorer son comportement ? La Ville vous propose de participer gratuitement, accompagnés de vos enfants, à un cycle de 12 ateliers de développement des compétences psychosociales grâce à des outils concrets et ludiques.

- ♦ Prochaines séances les mercredis de 10h à 11h30, de mars à juin à la Maison des familles La Mosaïque
- Inscription obligatoire auprès des Maisons des familles - Présence exigée aux 12 ateliers
- Informations et inscription dès à présent au 01 30 79 10 84 ou 06 01 35 04 50 ou par mail à mdf@ville-plaisir.fr

PETITE-ENFANCE

BIENTÔT UNE NOUVELLE *Maison d'Assistants Maternels (MAM)*

La Ville lance des travaux de rénovation du Baby accueil situé place du Commerce dans lequel s'installera une nouvelle MAM baptisée Les p'tits Bourgeons. D'un montant de 66 724 €, ces travaux prévoient le réaménagement des espaces ainsi que la réfection des sols, des peintures, des plafonds et des éclairages. La fin des travaux est prévue pour la fin du mois d'avril et permettra d'accueillir 8 jeunes enfants. En 2026, une quatrième MAM verra le jour rue de la Gare.

- ♦ Retrouvez les autres MAM plaisiroises sur ville-plaisir.fr/mam



AMOUR

**Déclarez-lui
votre flamme!**

Surprenez votre tendre moitié en lui adressant un mot doux sur les panneaux lumineux d'informations de la Ville! Envoyez vite votre message de 100 caractères maximum (espaces compris), sans oublier de le signer. Il sera diffusé le 14 février prochain dans les rues de Plaisir.

♦ **Message à envoyer**
avant le vendredi 14 février à 9h30
sur ville-plaisir.fr/saintvalentin

Chaque mois
TOUTE L'ACTU,
mais

EN BREF!

*Abonnez-vous à la
newsletter de la Ville
sur ville-plaisir.fr*



CULTURE

Bienvenue à la médiathèque Daudet!

Après plusieurs semaines de travaux de rénovation et de réaménagement réalisés par la Ville, en partenariat avec SQY, l'ancienne école Daudet est prête pour sa nouvelle vie en accueillant la médiathèque du château. À partir de mi-février, vous pourrez y retrouver tout le catalogue des médiathèques de SQY et profiter de différents espaces (jeunesse, presse, multimédia...) ainsi que du Wi-Fi gratuit pour pouvoir y travailler en toute tranquillité. Vos bibliothécaires ont hâte de vous y recevoir!

♦ **18 rue des Ébisoires - Plus d'infos sur e-mediatheque.sqy.fr**



ASSOCIATION

Plaisir Vestiaire

FAIT SON LOTO D'HIVER!

Un événement convivial et solidaire en famille, ou entre amis, pour tenter de gagner de nombreux lots!

♦ **Dimanche 9 février de 14h à 18h - Maison des familles
La Mosaïque - Plus d'infos au 01 30 55 09 87**



ENSEMBLE pour nos assos !

C'est l'événement incontournable pour tous les acteurs associatifs de Plaisir. Ensemble pour nos assos revient cette année, pour une deuxième édition enrichie, organisée en partenariat avec HelloAsso. Que vous soyez bénévole, salarié ou membre du bureau d'une asso, cette soirée vous permettra d'échanger entre pairs et de trouver des pistes concrètes de solutions à vos besoins.

Nouveauté pour 2025, des experts de la vie associative, que sont HelloAsso, Passerelles et Compétences, le Centre Ressources et d'Information des Bénévoles et le Guichet Unique Vie Associative de SQY, seront présents.

Au programme, 3 ateliers-conférences, animés par les partenaires, seront proposés sur inscription :

- Quelles sont les différentes sources de financement pour votre association ?
- Les jeunes ne s'engagent pas. Vous en êtes sûr(e) ?
- Repensez votre gouvernance associative !

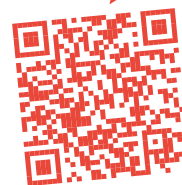
Durant la soirée, des stands d'information seront également à votre disposition pour des échanges personnalisés avec les partenaires présents.

La soirée se clôturera par un moment de convivialité, l'occasion de poursuivre les échanges, renforcer votre réseau et créer des connexions enrichissantes.

Les places étant limitées, ne tardez pas à vous inscrire ! Réservez votre place dès à présent pour participer à cette soirée qui promet d'être inspirante.

♦ **Judi 13 février de 18h à 21h30**
Théâtre Coluche - Plus d'infos sur
ville-plaisir.fr/ensemblepournosassos

Flashez pour vous inscrire !



COMMERCE

Des fèves à l'image de Plaisir!



À l'occasion de l'épiphanie, la boulangerie Maison Vargas, située dans le quartier des Gâtines, a décidé de mettre les monuments de Plaisir à l'honneur en les représentant sur les fèves de ses galettes. Une initiative sympathique qui méritait bien un clin d'œil!



Donnez votre avis sur **LE MARCHÉ,** *même si vous n'y allez pas!*

La Ville lance une enquête pour recueillir votre avis sur le marché. Quelles améliorations lui apporter? Quels produits vous manquent? Pourquoi vous le fréquentez ou pas? Répondez à notre enquête en ligne, 3 minutes suffisent. Que vous soyez client ou non, régulier ou occasionnel, vos retours sont essentiels pour faire évoluer notre marché et le rendre plus attractif pour tous.

♦ ville-plaisir.fr/enquetemarche

Flashez pour répondre
à l'enquête!

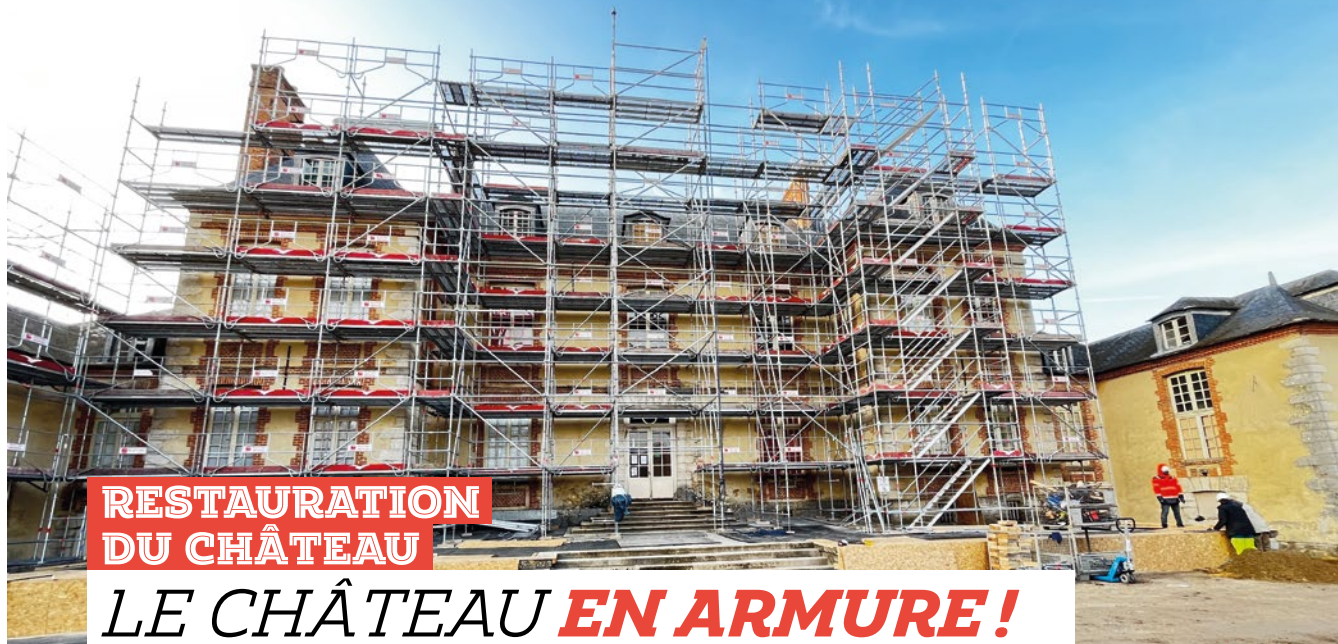


COMMERCE

Et les gagnants du challenge de Noël sont...

Félicitations à Elena, Marie-Eve, Lena, Christophe et Francis qui ont été tirés au sort pour remporter une carte cadeau de 100€ chacun, dans le cadre du challenge de Noël organisé par la Ville, en partenariat avec Petitscommerces. Les heureux gagnants pourront dépenser cette somme chez les 31 commerces de proximité ayant participé à l'opération.





RESTAURATION DU CHÂTEAU

LE CHÂTEAU *EN ARMURE!*

Vous l'avez peut-être constaté, le château se dissimule peu à peu derrière un échafaudage monumental. Pas moins de 230 tonnes de tubes ont été nécessaires pour monter cette structure de 2 000 m². Son installation s'achèvera mi-février. Durant 11 mois, il permettra aux

artisans et aux ouvriers de réaliser les travaux de façade, de toiture, de charpente et de menuiserie en toute sécurité. Le montage se terminera par l'échafaudage parapluie, installé au-dessus du toit. Ce dernier permettra de poursuivre le chantier à l'abri des intempéries.

BULLETIN DE DON

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du château de Plaisir et son colombier

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/les-projets/
domaine-de-plaisir](http://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/domaine-de-plaisir)

ou en flashant le QR code ci-contre

Par chèque



Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Île-de-France, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
château de Plaisir et son colombier**

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* :

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons

	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐



DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Tous vigilants !

Parce que nous avons tous un rôle à jouer face aux enjeux climatiques, et que nous avons tous à y gagner, la baisse de notre consommation d'énergie doit devenir une priorité.

Pour réaliser des économies et limiter son impact climatique, depuis 2016, Plaisir s'est engagée dans la baisse de sa consommation d'énergie.

Avec la mise en place de l'éclairage LED dans la salle multisports du gymnase Léo Lagrange début février, tous les équipements sportifs de la Ville sont désormais passés à ce type d'éclairage. En plus de garantir des conditions de visibilité optimales pour les différentes pratiques sportives, le choix des LED permet de consommer de 50 à 70 % de moins d'énergie que les sources d'éclairage traditionnelles, réduisant ainsi les coûts d'exploitation.

Des conseillers pour alléger vos factures

Vous cherchez des solutions pour réduire vos consommations d'énergie ou envisagez de rénover votre logement ? Bonne nouvelle : des services gratuits sont à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

France Rénov', un service public gratuit et indépendant, est là pour vous guider. Que ce soit pour l'isolation, la ventilation, le chauffage, ou encore l'eau chaude sanitaire, ces conseillers vous aident à améliorer le confort thermique de votre logement tout en vous orientant vers les aides financières adaptées.

Mais ce n'est pas tout ! Si vous rencontrez des difficultés à régler vos factures d'énergie, France Services est à votre écoute. Grâce à un partenariat avec les fournisseurs d'énergie, leurs conseillers peuvent établir un échéancier pour étaler vos paiements. Une solution pratique et humaine pour éviter les mauvaises surprises.

Avec ces dispositifs, ne laissez plus les factures d'énergie vous gâcher la vie : des experts sont là pour vous épauler !

♦ Plus d'infos sur www.alecsqy.org
Rendez-vous avec France Services
au 01 30 79 62 00

Les bons gestes à adopter à la maison pour **RÉDUIRE SA FACTURE**

-1°C
DE CHAUFFAGE
=
7%
D'ÉCONOMIE

Chambre

🪟 Aérer pour faire baisser le taux d'humidité de la pièce pendant 5 à 10 min. matin et soir.

🔥 Chauffer à 16 ou 17°C la nuit*.

🔌 Débranchez les chargeurs lorsque vous ne les utilisez pas.

Cuisine

🍳 Pendant la cuisson: couvrir les casseroles.

🧺 Ne pas pré-laver la vaisselle avant de la mettre dans le lave-vaisselle. Utiliser le programme «éco» du lave-vaisselle. Préférer le lave-vaisselle à un lavage à la main.

❄️ Dégivrer congélateur et réfrigérateur au moins 1 fois tous les 6 mois.

📺 Utiliser un micro-onde plutôt qu'un four.

☕ Ne pas laisser la cafetière en veille.

Salle de bain

🚿 Prendre des douches courtes et éviter les bains.

🚰 Installer des mousseurs pour réduire sa consommation d'eau.

🔧 Bien régler son chauffe-eau.

🔧 Entretien sa chaudière.

🌀 Machine à laver: les faire tourner à plein et à basse température.

Salon

💡 Éteindre la lumière en quittant la pièce.

📺 Débrancher la box internet, la console de jeux, la télévision... Branchez-les sur une multi-prises avec interrupteur pour les couper plus facilement.

⚡ Ne pas laisser d'appareil en veille, c'est jusqu'à 80€ d'électricité économisés / an.

💡 Changer les ampoules pour des leds.

🔥 Chauffer à 19°C maximum.

📉 Baisser la température d'1°C, c'est 7% d'économie d'énergie.

Repères

La consommation des appareils électriques
En watts par heure

1 box internet	12Wh
1 réfrigérateur	200Wh
1 lave-vaisselle	1500Wh
1 four	2000Wh
1 sèche-linge	3000Wh



MOBILITÉS

Un nouvel opérateur pour les trottinettes, DES VÉLOS EN PLUS !

Depuis le 30 janvier, c'est VOI qui a repris la gestion des trottinettes sur SQY et qui propose également 150 vélos en libre-service sur les 12 communes de l'Agglo. Ce changement d'opérateur s'accompagne d'améliorations de plusieurs zones de stationnement et de la baisse des prix pour les abonnements.

♦ Plus d'informations sur sqy.fr

Application DOTT téléchargeable gratuitement sur App Store et Google Play

BON À SAVOIR

Dans un premier temps, les vélos seront déployés en priorité au niveau des pôles de transports multimodaux tels que la gare de Plaisir-Grignon. Notez que leur présence sera fluctuante et dépendra des trajets effectués par les usagers.



MOBILITÉS

2 TARIFS UNIQUE partout en Île-de-France



Pour simplifier l'accès aux transports en commun, 2 nouveautés sont lancées pour les voyageurs occasionnels. La première, c'est la simplification des tarifs des transports en Île-de-France. Depuis le 1^{er} janvier, il n'en existe plus que deux ! Désormais, quel que soit votre trajet, le ticket de métro/train/RER coûte 2,50 € (hors aéroport) et le ticket de bus/tram 2 €. Ne jetez pas vos tickets t+, ils sont encore valables.

La deuxième nouveauté concerne l'extension du Passe Navigo Liberté+ à l'ensemble de la région. Grâce à lui, vous pouvez maintenant voyager librement sur toute la région Île-de-France et recevoir votre facture en fin de mois. En plus de bénéficier de tarifs avantageux, les correspondances vous sont offertes, quel que soit le mode de transport que vous empruntez !

♦ Infos sur iledefrance-mobilites.fr

Une police PRÉSENTE POUR VOUS !

Avec la création du Syndicat Intercommunal de Prévention et de Police Plaisir Les Clayes-sous-Bois (SI3PC) en 2023, la Ville de Plaisir a souhaité faire évoluer sa police municipale pour mieux répondre à vos attentes en matière de tranquillité publique.



Augmentation des effectifs, extension des horaires d'intervention, renforcement de la vidéosurveillance, armement des brigades, collaboration étroite avec la police nationale... Pour votre sécurité, la police municipale intercommunale de Plaisir Les Clayes-sous-Bois est en plein essor.



SI3PC

Quand l'union fait la force

Afin de mieux répondre aux attentes des habitants, en matière de tranquillité publique, les Villes de Plaisir et Les Clayes-sous-Bois ont fusionné leur police municipale pour renforcer ce service de proximité autour de trois missions : prévention, intervention et dissuasion.

En juillet 2023, Plaisir et Les Clayes-sous-Bois ont voté la création d'une police intercommunale, regroupant leurs ressources humaines, matérielles et financières au sein du Syndicat Intercommunal de Prévention et de Police Plaisir - Les Clayes-sous-Bois (SI3PC). Depuis, le SI3PC exerce les missions de police municipale, en relation étroite avec la police nationale, sur le périmètre des deux communes.

Plus de policiers sur le terrain

Dix-huit mois après la mise en place du SI3PC, les résultats sont probants. Elle a permis de recruter plus facilement de nouveaux policiers municipaux et de renforcer leur présence sur la voie publique. Avec 23 policiers intercommunaux, soit un agent pour 2 000 habitants, Plaisir et Les Clayes-sous-Bois font à présent partie des 40% des communes des Yvelines qui disposent d'un nombre d'agents supérieur ou égal à ce ratio. Les effectifs du SI3PC continueront à être renforcés puisque cinq policiers supplémentaires sont en cours de recrutement.

Des horaires étendus à la nuit

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les policiers intercommunaux patrouillent de 7h à 1h30 en semaine, et de 8h à 1h30 le samedi, contre 8h-22h avant la création du SI3PC. Ce déploiement continuera de s'intensifier. Dès le mois de juin, les brigades seront mobilisées de 7h à 2h du lundi au vendredi, de 8h à 2h le samedi et de 14h30 à 2h le dimanche. Résultat : une présence policière visible, régulière et efficace sur le terrain, dissuasive pour les uns et rassurante pour la grande majorité des habitants.

Des investissements partagés pour plus d'efficacité

La mutualisation des moyens a également donné un coup d'accélérateur au déploiement des caméras de vidéoprotection et permis la création d'un centre de supervision ultra-performant avec deux agents dédiés. Des investissements qui auraient été difficilement réalisables aussi rapidement sans la mise en commun des ressources des deux communes.



Philippe Guiguen,
Maire des Clayes-sous-Bois

Cette mutualisation permet une meilleure réactivité sur le terrain et une présence accrue au service de la tranquillité et de la protection de nos habitants.

Un équipement et une formation adaptés POUR VOUS PROTÉGER

Encadré par une formation rigoureuse et des protocoles stricts, l'armement des policiers permet de réagir de manière proportionnée et adaptée, notamment lorsqu'ils sont confrontés à des menaces graves, pour protéger les habitants mais également leur propre vie.

En 2024, la police municipale intercommunale a vu son équipement renforcé avec l'ajout du lanceur de balles de défense, plus connu sous

le nom de flash-ball. Dans quelques mois, ils seront également équipés de pistolets à impulsions électriques. Chaque policier suit au minimum deux formations annuelles pour chaque arme et une formation continue pour rester à jour sur la législation. De plus, chaque agent participe à des sessions mensuelles de formation sur les techniques d'intervention ainsi qu'à des formations aux gestes de premiers secours.



L'évolution des

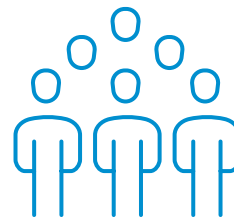
EFFECTIFS



19 POLICIERS
en 2022



23 POLICIERS
en 2025



28 POLICIERS
en 2026



Une police au plus près **DES HABITANTS**

Rassurante et dissuasive, la présence de la police municipale sur la voie publique contribue à renforcer le sentiment de sécurité des habitants. Elle travaille en étroite collaboration avec la police nationale dont elle complète l'action.

Contrairement à la police nationale, qui est placée sous l'autorité du Préfet, la police municipale intercommunale du SI3PC agit sous la responsabilité directe des Maires de Plaisir et des Clayes-sous-Bois. Ses différentes brigades veillent à la tranquillité publique en assurant une présence régulière dans tous les quartiers.

Pour être au plus près des citoyens, les policières et policiers municipaux patrouillent à pied, à vélo, à cheval ou en voiture, garantissant une surveillance efficace et adaptée à chaque situation.

2 262
INTERVENTIONS
ont été effectuées
par les brigades du SI3PC
en 2024.

SON ORGANISATION

La police municipale est organisée en deux pôles, encadrés par le Directeur de la prévention et de la police municipale intercommunale.

Un pôle opérationnel

Ce pôle regroupe toutes les unités de voie publique :

- La brigade de proximité (dont 1 unité équestre)
- La brigade de soirée
- La brigade de l'environnement et des infractions animalières
- L'unité cynophile
- Le centre de supervision urbaine
- Les agents de surveillance de la voie publique

Un pôle administratif

Ce pôle est composé d'un service administratif et d'un service d'accueil chargé de recevoir le public.

Police nationale
Police municipale intercommunale

QUI FAIT QUOI ?



LA POLICE MUNICIPALE

SES MISSIONS

- ▶ **Sécurité des personnes et des biens :**
rondes pour prévenir l'insécurité, les vols ou dégradations...
- ▶ **Maintien de l'ordre public :**
gestion de la circulation et du stationnement, présence lors des manifestations, marchés...
- ▶ **Tranquillité publique :**
lutte contre les incivilités et les nuisances sonores, surveillance des lieux publics...
- ▶ **Salubrité publique :**
lutte contre les dépôts sauvages, la pollution...
- ▶ **Contrôle le respect des arrêtés municipaux.**

CONTACT

Police municipale
intercommunale SI3PC
249 rue Romain Rolland
78370 Plaisir
Tél. : 01 30 55 45 10
accueil-pm@si3pc.fr

ACCUEIL

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30
à 18h (jusqu'à 17h30 le
vendredi)



LA POLICE NATIONALE

SES MISSIONS

- ▶ **Sécurité et paix publiques :**
veiller à l'exécution des lois, prévenir la délinquance et les troubles à l'ordre public et assurer la protection des personnes et des biens.
- ▶ **Police judiciaire :**
rechercher et constater les infractions pénales, rassembler les preuves, rechercher les auteurs et leurs complices, les interpeller et les déférer auprès des autorités judiciaires compétentes.
- ▶ **Renseignement et information :**
informer les autorités gouvernementales sur la situation locale et prévenir toute menace susceptible de porter atteinte à l'ordre public.

CONTACT

Commissariat de police
de Plaisir
889 Avenue François
Mitterrand
78370 Plaisir
Tél. : 17

ACCUEIL

Ouvert 24H/24
Intervenant social : du
lundi au vendredi de 9h
à 12h et de 14h à 17h30



LA VIDÉO- PROTECTION *au service de votre* SÉCURITÉ

Avec la vidéoprotection, le Syndicat Intercommunal de Prévention et de Police Plaisir Les Clayes-sous-Bois utilise une technologie moderne pour renforcer l'efficacité de ses interventions.

Des caméras, au nombre de 42 sur le territoire plaisirois, sont positionnées dans des lieux stratégiques : gares, établissements scolaires, commerces et zones identifiées comme « sensibles ». Et ce n'est qu'un début, car 2025 verra ce parc continuer à s'étendre pour couvrir encore plus de points clés de la ville.

Le CSU, le cœur de la sécurité en temps réel

C'est dans le Centre de Supervision Urbain (CSU), inauguré en 2024, que tout se joue. Véritable salle de contrôle high-tech, ce lieu est équipé d'un mur d'écrans où deux agents spécialisés suivent en temps réel les images captées par les caméras. Ces dernières, capables de pivoter à 360° et de zoomer jusqu'à 250 mètres, permettent de repérer un détail précis, comme une plaque d'immatriculation. La captation vidéo 24h/24 et 7j/7 permet aux forces de police d'intervenir immédiatement en cas de constat d'un délit, d'une infraction ou d'un problème de circulation sur la voie publique. Les images peuvent être également consultées a posteriori.

LE
SAVIEZ-
VOUS ?

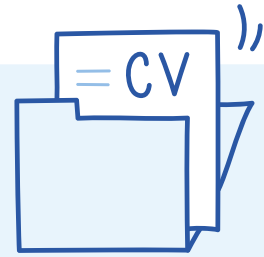
Les images sont conservées pendant trente jours, conformément à ce que prévoit la loi. Elles sont consultables à tout moment pour les besoins de la police judiciaire et de la justice.



LES A.S.V.P. des agents au service de votre quotidien

Relevant de la Ville, le rôle de ces agents municipaux est essentiel. Au cours de patrouilles à pied ou en voiture, les ASVP veillent au respect des règles de stationnement ainsi que de certaines infractions au code de santé publique. Si la communication est toujours privilégiée, ils ont le pouvoir de verbaliser lorsque la situation l'exige. Mais au-delà de ces missions réglementaires, les ASVP jouent aussi un rôle clé dans la proximité avec les habitants. Toujours prêts à répondre aux questions, prendre note d'un problème ou orienter, ils assurent un lien essentiel entre la mairie et les habitants.

LE
SAVIEZ-
VOUS ?



PLAISIR RECRUTE DES A.S.V.P. !

Si les missions d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP) vous intéressent, sachez que la Ville est actuellement en cours de recrutement pour renforcer son équipe.

Pour postuler, vous devez avoir plus de 18 ans, être titulaire du permis B, être citoyen européen et enfin être exempt de condamnation sur le bulletin numéro deux de votre casier judiciaire.

♦ Candidature par mail à
plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr

Les Adjoints
aux Maires en charge de la

SÉCURITÉ



Adeline Guilleux
Adjointe au Maire de Plaisir,
déléguée à la prévention
et à la sécurité.



Jean-Jacques Le Coq
Adjoint au Maire
des Clayes-sous-Bois,
en charge de la sécurité

Savoir réagir lorsque l'on devient TÉMOIN OU VICTIME

Parce qu'un vol, une escroquerie ou une agression n'arrive malheureusement pas qu'aux autres, il est important de savoir comment réagir lorsque cela se produit.

PLAINTES ET MAIN COURANTE

QUELLES DIFFÉRENCES ?

LA MAIN COURANTE

- ▶ C'est une déclaration, à la police nationale, de faits généralement de moindre gravité (trouble de voisinage, présence suspecte, début d'un harcèlement...) ou de violation d'un règlement (abandon domicile, droit de visite...).
- ▶ Elle n'entraîne pas l'ouverture d'une procédure judiciaire mais peut constituer une preuve si vous portez plainte par la suite.
- ▶ Elle est confidentielle. L'auteur des faits n'en sera pas informé, ni convoqué par la police.

BON À SAVOIR

La main courante peut se faire même longtemps après l'événement et peut être déposée par un témoin. Enfin, la police reste libre d'alerter le procureur si les faits déclarés sont jugés graves.

LA PLAINTES

- ▶ Elle vise à signaler une infraction pénale (vol, agression, harcèlement, etc.).
- ▶ Elle entraîne généralement l'ouverture d'une enquête judiciaire avec potentiellement des poursuites.

BON À SAVOIR

Pour les atteintes aux biens commises par une personne dont vous ne connaissez pas l'identité (cambriolage, dégradation, délit de fuite, etc.), vous pouvez faire une pré-plainte en ligne sur le site www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

OÙ DÉPOSER

UNE PLAINTES OU UNE MAIN COURANTE ?

Sur place

Au Commissariat de police de Plaisir
889 Avenue François Mitterrand

En ligne

Sur le site www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr



LES NUMÉROS D'URGENCE

17

Police secours

3919

Femmes victimes
de violence

114

Accessible par SMS
ou application



UN ACCUEIL SPÉCIFIQUE pour les plus fragiles

Avec près de 213 000 victimes de violences conjugales chaque année en France, l'accompagnement des femmes est plus que jamais une priorité. Au commissariat de Plaisir, les agents du Groupe de Protection de la Famille, spécialement formés, sont présents pour recueillir les plaintes et accompagner les victimes. De plus, une intervenante sociale, financée par SQY, oriente les victimes vers des structures adaptées pour entamer, lorsque nécessaire, des démarches judiciaires.

♦ **Commissariat de police de Plaisir - 889 avenue François Mitterrand - 01 30 07 71 30 - courriel : intervenant-social-plaisir@interieur.gouv.fr**



QUESTIONS À...

Joséphine Kollmannsberger
Maire de Plaisir

Quel est l'enjeu en matière de sécurité à Plaisir ?

L'évolution de la délinquance à Plaisir suit la tendance nationale, qui est malheureusement à la hausse. Je suis pleinement consciente que la sécurité est une attente forte des Plaisirois. Chacun doit pouvoir vivre sereinement, et c'est un droit fondamental pour tous les citoyens. C'est pourquoi nous avons toujours plaidé pour davantage de moyens en matière de sécurité, qui, je le rappelle est une mission régalienne de l'État.

Quelles actions avez-vous mises en place pour renforcer la sécurité ?

En 2021, nous avons manifesté, avec les 6 Maires de la circonscription, du commissariat de Plaisir, et écrit au Ministre de l'Intérieur de l'époque, pour exiger « Plus de bleus dans nos rues ». Mais nous avons également pris des mesures pour renforcer notre police municipale. Pour cela, nous avons choisi de mutualiser nos moyens avec la ville des Clayes-sous-Bois en créant le Syndicat Intercommunal de Police et de Prévention. Cette collaboration nous permet de combiner nos ressources humaines, matérielles et financières pour offrir une meilleure efficacité et une plus grande attractivité pour les candidats policiers.

Quels sont les résultats concrets ?

Le marché du recrutement des policiers municipaux est extrêmement tendu, surtout en Île-de-France, où un agent peut recevoir jusqu'à 15 offres d'embauche par mois ! La création du SI3PC, nous a permis de recruter de nouveaux policiers municipaux expérimentés, et nous espérons en accueillir davantage d'ici la fin de l'année. Nous avons également pu investir dans un Centre de supervision dernière génération. Nous sommes d'ores-et-déjà très satisfaits des résultats obtenus par notre SI3PC qui fait figure d'exemple dans le département. Nous avons même été contactés par plusieurs communes qui souhaitent s'inspirer de notre police intercommunale !

AU THÉÂTRE COLUCHE

980 Avenue du Général de Gaulle
01 30 07 55 50 / tec-plaisir.fr



07 MARS

Denali

En 2019, Cynthia, 19 ans, est retrouvée abattue d'une balle dans la nuque dans la rivière Eklutna en Alaska. Les derniers à l'avoir vue sont ses amis Denali et Kayden. Les détectives Jessica Hais et Lenny Torres vont mettre à jour une sordide histoire dont les adolescents sont autant victimes que coupables... Un thriller hantant tiré d'une histoire vraie. Une enquête sombre et captivante qui nous plonge dans le désœuvrement de la jeunesse.

♦ Vendredi 7 mars à 20h30

Théâtre

À partir de 13 ans

Durée : 1h30

22 € / 18 € / 14 €



14 MARS

AUTOPSIE MONDIALE

Michael Jackson et Britney Spears sont deux figures qui ont su capter nos regards au-delà des générations. Tous deux suscitent l'admiration autant que l'effroi. Ce sont deux étoiles échappées de leur orbite : Britney petite fiancée de l'Amérique blanche et puritaine devenue scandaleuse, Michael dépassant le carcan de la musique « noire » pour devenir un roi universel, puis un criminel de la pire espèce. Un texte déjanté qui remet quelques pendules à l'heure !

♦ Vendredi 14 mars à 20h30

Théâtre musical

À partir de 13 ans

Durée : 1h50

22 € / 18 € / 14 €



21 MARS

Les marchands d'étoiles

Dans un dépôt de tissus, en juin 1942, on fait l'inventaire chez les Martineau. Dans les rues de la capitale, les allemands font régner le couvre-feu, et les lois se durcissent chaque jour un peu plus pour les juifs. Les Martineau se disent ni résistants ni collabos : leur grande « fierté » est d'avoir récupéré le marché des étoiles juives, qui leur permet d'imprimer les étoiles jaunes pour toute l'Europe. Ce soir-là, la réalité va éclater dans le petit atelier ayant parmi ses employés un jeune homme qui ne se sait pas juif. L'arrivée d'un collabo va détruire la petite vie sans histoire qui avait préservé, jusqu'alors « Les marchands d'étoiles ». Une pièce à la fois drôle et émouvante portée par un casting de rêve.

♦ Vendredi 21 mars à 20h30

Théâtre

À partir de 10 ans

Durée : 1h20

22 € / 18 € / 14 € / 8 €

À LA CLÉ DES CHAMPS

13 rue Romain Rolland
01 30 07 60 60 / lacle-plaisir.fr



12 FÉV

Jean-Jacques Lemêtre, MUSICALO PITHÈQUE

Musicien du Théâtre du Soleil depuis presque un demi-siècle, Jean-Jacques Lemêtre présente sa dernière création, un voyage sonore à travers le temps entouré de plus de 130 instruments issus de sa collection personnelle. Découvrez l'évolution des hommes du Paléolithique à nos jours, racontée en sons et en musique par leurs instruments acoustiques.

♦ Mercredi 12 février à 19h
Ouverture des portes à 18h30
Gratuit

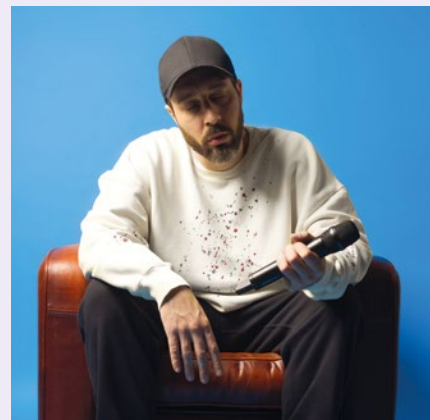


15 FÉV

LISTEN TO DANCE!

Assistez à une battle danse organisée en partenariat avec les associations Soulshine et L'R de Rien, SQY et le théâtre Coluche

♦ Samedi 15 février à 15h
5 € / Gratuit pour les moins de 12 ans
Restauration sur place



08 MARS

Hippocampe Fou

S'inspirant autant de Busta Rhymes que de Georges Brassens, Hippocampe Fou fait trembler les salles en faisant danser les mots. Ses textes sont percussifs et pertinents. Après avoir fait voyager petits et grands avec son spectacle musical onirique, il revient avec un tout nouveau projet aussi personnel qu'universel. Accompagné par son flamboyant acolyte DJ Prosper, Hippo promet de vous faire vibrer et transpirer.

+ 1^{ère} partie

Juste Shani

Trop smart pour être rappeuse et trop street pour être mannequin. Juste Shani incarne la classe et l'excellence. Dans ses textes, l'artiste réussit le tour de force de porter à la fois un message noble et les tournures impertinentes d'une femme totalement en phase avec sa génération.

♦ Samedi 8 mars à 21h
Ouverture des portes à 20h30
20 € / 18 €
Restauration sur place



TOUJOURS À PLAISIR



06 JAN → 11 AVRIL

LES EXPOS DE FLORA

Les photographes de Plaisir Association Brigitte vous proposent leurs réalisations sur le thème «Angles et Courbes». Chaque photographe présente sa vision des angles et des courbes. Couleurs et noir et blanc se côtoient pour écrire la lumière mettant en valeur nos angles et courbes.

♦ Jusqu'au vendredi 11 avril
Maison des familles Flora Tristan
Entrée libre et gratuite aux horaires d'ouverture



03 MARS → 08 MARS

22^e festival de l'image sous-marine

La Palme plaisiroise et la Ville s'associent à la Fédération française d'études et de sports sous-marins pour vous proposer une exposition de photos sous-marines à vous couper le souffle.

♦ Du lundi 3 au samedi 8 mars, de 10h à 18h

Animations le samedi 8 mars à partir de 14h et projections à partir de 18h

Théâtre Robert Manuel
Entrée libre et gratuite



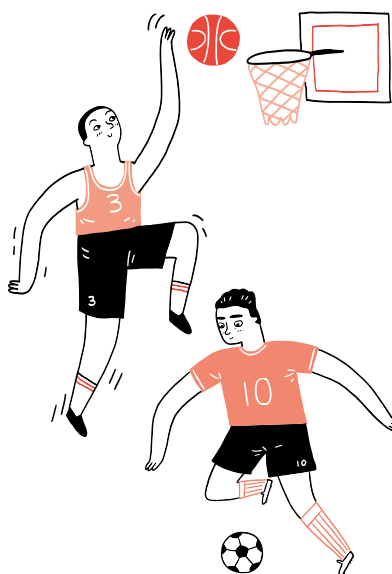
08 MARS

Les fées ont pris leur retraite

Dans un pays dévasté par la guerre, un homme armé se réfugie dans un lieu abandonné. Accompagné par une fée invisible, il replonge dans un imaginaire et retrouve ainsi sa véritable identité d'Hakawati, de conteur. Il se souvient de son ami Salim le cocher et de ses sept vieux amis qui se réunissaient tous les soirs pour se raconter des histoires. Un soir, Salim reçut la visite d'une vieille fée qui lui annonça qu'elle prenait sa retraite et que, par conséquent, il deviendrait muet. Mais si dans les trois mois il recevait sept cadeaux, il retrouverait la parole. La solidarité de ses vieux amis rompra-t-elle le sort à temps ?

♦ Samedi 8 mars à 18 h
Théâtre Eurydice, 110 rue Claude Chappe
À partir de 9 ans
Durée : 1h20
Tarifs : 13 € / 10 € / 5 €
Par la compagnie Les Chemins Caillouteux

TOURNOI SPORTIF à Geesthacht



Pour célébrer les 50 ans de jumelage entre Plaisir et la ville allemande de Geesthacht, les jeunes de 18 à 27 ans sont invités à s'inscrire pour participer à un grand tournoi sportif qui se déroulera du 20 au 22 juin prochain en Allemagne.

Au programme : du foot mais également plein d'autres disciplines à découvrir sur place. Concernant l'hébergement et les repas, ils seront pris en charge par la Ville de Geesthacht. Des informations précises, notamment pour la question du transport, vous parviendront ultérieurement.

♦ **Inscription jusqu'au 28 février**
Plus d'infos au 07 80 35 74 77
Proposé par Plaisir Jumelage

Pour les vacances d'hiver, pensez aux **VACANCES SPORTIVES !**

Du 17 au 28 février, les éducateurs sportifs de la Ville attendent les enfants de 4 à 14 ans pour les premières vacances sportives de 2025 !

♦ **Inscriptions à partir du mercredi 5 février**
auprès du Guichet unique (sur rdv) ou via
votre Espace citoyens - Programme complet sur ville-plaisir.fr

BON À SAVOIR

La piscine intercommunale Salvador Allende sera fermée du 15 février au 2 mars inclus en raison des travaux annuels de maintenance.

**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations

*Bougez
autrement !*

Votre **NOUVEAU**
service de
TROTTINETTES et
VÉLOS électriques



Téléchargez l'application



voi.

LE COIN DES ASSOS



08 MARS

ATELIER

méditation

Découvrez ou cultivez la pratique de la méditation de pleine conscience, une technique qui a pour but de réduire le stress et l'anxiété, grâce à cet atelier qui s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux pratiquants les plus expérimentés.

♦ **Samedi 8 mars, de 16h à 17h30**
Maison Rousseau
Plus d'infos par mail à
plaisirenttransition@gmail.com
Proposé par Plaisir en Transition



08 MARS

Bal et concert country

Prenez part à un moment convivial et festif en participant à l'incontournable bal organisé par les membres de Cowboy Hat Dancers et profitez d'un après-midi et d'un début de soirée animé en live par le groupe Rockin'Chairs.

♦ **Samedi 8 mars, de 14h à 19h30**
Salle des fêtes des Gâtines, 2564 rue
Jules Régner
Tarif : 12 €
Petite restauration et buvette
sur place - Plus d'infos et inscription
par téléphone au 06 42 73 38 46 ou
par mail à lilydance@cowboy-hat-dancers.com
Proposé par Cowboy Hat Dancers



08 MARS

Atelier semis

Venez aider les jardiniers du Jardin Partagé des Peupliers à semer les premières graines de l'année ! Tomates, fleurs, salades, choux... Un rendez-vous idéal pour apprendre ou transmettre votre savoir sur les graines et la germination des plantes.

♦ **Samedi 8 mars de 14h à 16h**
Maison Rousseau, 14 rue Jean-Jacques Rousseau
Gratuit et ouvert à tous
Proposé par Plaisir en Transition

09 MARS

CONCERT

SOPRANO ET ORGUE :

Le chant du cygne

Alice Duport-Percier, soprano et Matthieu Jolivet, organiste, vous interpréteront des œuvres de Mendelssohn, Schubert, Lefebure-Wély, Saint-Saëns César Franck, Boëly, Reynaldo Hahn, Gabriel Fauré ou encore Clément Loret dans le cadre intimiste de l'église Saint-Pierre.

♦ **Dimanche 9 mars à 16h**
Église Saint-Pierre
Tarifs : 15 € / 10 € / Gratuit pour
les moins de 18 ans et les étudiants
de moins de 25 ans
Entrée libre
Proposé par Orgue à Plaisir

**11 MARS****CONFÉRENCE***La vie mouvementée d'Henriette Campan*

Henriette Campan, née à Paris en 1752, entre à la cour de France à l'âge de 15 ans, d'abord comme lectrice des filles cadettes de Louis XV, et plus tard, en 1774, au service particulier de la reine Marie-Antoinette dont elle sera la première femme de chambre. Elle est dotée d'un tempérament vif et déterminé. Très cultivée, elle parle plusieurs langues. Après la Révolution, elle ouvrira un pensionnat de jeunes filles à Saint-Germain-en-Laye où elle créera sa méthode d'éducation, en proposant aux filles les mêmes connaissances que les garçons.

♦ **Mardi 11 mars à 10h**
Théâtre Robert Manuel
Tarif: 8 €
Ouvert à tous sans inscription préalable
Plus d'infos au 06 03 54 58 29
Proposé par Lecture et Dialogue

**15 MARS****Tournoi de tarot**

Sortir le chien ne sera pas l'excuse pour se défausser du tournoi de tarot organisé le 15 mars prochain. Montrez aux autres que vous avez plus d'un atout dans votre poche, et faites-leur en voir de toutes les couleurs. Bref, tentez votre chance pour devenir le maître de la soirée.

♦ **Samedi 15 mars à partir de 13h30**
Salle des fêtes des Gâtines, 2564 rue Jules Régnier
Tarif: 20 €
Inscription sur place
Plus d'infos au 06 08 71 26 43
Proposé par PAB

**22 MARS***Soirée poétique*

L'association Un temps de poète vous propose une soirée poétique à la Salle des fêtes des Gâtines sur le thème de la poésie volcanique. Au programme: textes, musiques, contes, chansons, danses et scènes ouvertes.

♦ **Samedi 22 mars de 20h à 22h**
Salle des fêtes des Gâtines, 2564 rue Jules Régnier
Ouverture des portes à 19h30
Tarifs: 12 € / 6 € / Gratuit pour les moins de 18 ans
Pause gourmande offerte
Inscription avant le 14 mars par téléphone au 06 87 24 68 82 ou par mail à untempsdepoete@orange.fr
Proposé par Un temps de poète

Christophe Bellenger

Président du groupe Plaisir avance
LR - UDI - Renaissance - Horizons - MoDem - Non inscrits

QUE 2025 CONTRIBUE À VOTRE SANTÉ !

À l'occasion du début d'année, il est de coutume de souhaiter une bonne santé... mais pour cela encore faut-il pouvoir se soigner...

La santé a ainsi pris une place prioritaire parmi les préoccupations de nos concitoyens.

Or les besoins sont nombreux pour tous les âges, même si une chose est d'avoir besoin d'un certificat médical pour le sport et une autre est d'obtenir le renouvellement d'un traitement médicamenteux vital.

Faut-il rappeler tout ce qui a pu mettre à mal un édifice sanitaire qui était parmi les plus performants ? Numéros clausus, normes diverses, charges, insécurité, vieillissement du corps médical, horaires démesurés, rien n'a été fait pour favoriser les vocations et donner envie à de futurs médecins de s'installer, notamment en médecine de ville... Et la désertification qu'on a trop longtemps crue cantonnée aux campagnes a frappé nos villes.

Or la santé est un défi majeur face aux mutations et notamment au vieillissement de la population.

Nombre de jeunes diplômés ayant renoncé, l'État ayant reculé, il échoit aux villes de prendre à bras le corps le sujet de la santé, dans la limite de leurs compétences, car si la Faculté ne diplôme pas suffisamment de jeunes médecins, si l'ARS ne les accompagne pas, si l'État ne les soutient pas, la seule implication des villes ne suffira pas...

Cela fait maintenant 10 ans qu'à Plaisir nous nous impliquons sur le sujet de la santé, bien que celui-ci ne soit pas de notre ressort, avec des actions tous azimuts et notamment la quête de nouveaux médecins, l'accompagnement de la création de cabinets privés, l'ouverture d'une pépinière de santé, la « Ruche » ou la mise en place d'une télécabine municipale.

Ces actions au fil du temps ont commencé à porter leurs fruits. 60 nouveaux professionnels de santé nous ont fait confiance et se sont installés depuis 2020. 2 nouveaux centres d'imagerie médicale ont vu le jour, 2 nouveaux centres médicaux dédiés à l'ophtalmologie, mais pas que, ont ouvert leurs portes, une nouvelle maison médicale municipale est en cours de construction rue Mansart et un nouveau centre de santé ouvre ses portes pour accueillir 10 généralistes avec un soutien financier voté en conseil municipal à l'unanimité... une unanimité pour laquelle il a fallu voter parce que la présidente du groupe PNVNA en n'ayant pas voté la délibération a réalisé son erreur et demandé qu'un nouveau vote ait lieu pour lui permettre de voter pour ce projet... Pour un peu la rancœur politique serait allée à l'encontre de l'intérêt général... Heureusement le bon sens a repris le dessus in extremis !

Sandrine Carneiro

Présidente du groupe Plaisir, notre ville, notre avenir
Centristes - SE
Site : www.plaisirnotreville.fr - Mail : contact@plaisirnotreville.fr

UNE GALETTE POUR DISTRAIRE, UNE TAXE POUR ACCABLER : LES SENIORS MERITENT MIEUX A PLAISIR

À Plaisir, l'augmentation récente de 27% de la taxe foncière pèse chaque année lourdement sur les habitants, et ce sont les seniors qui en subissent le plus les conséquences. Ces propriétaires souvent retraités, disposent de revenus fixes qui n'évoluent pas au même rythme que les charges. Ainsi, la hausse de la taxe foncière s'ajoute à une série d'autres augmentations : énergie, alimentation, assurances. Chaque euro compte et ces dépenses incompressibles grignotent leur pouvoir d'achat. Résultat : certains seniors doivent revoir leur budget, renoncer à des loisirs ou même différer des travaux indispensables à l'entretien de leur logement. Au-delà de l'aspect financier, c'est une question de justice sociale. Ces ménages ont souvent passé leur vie à contribuer à l'essor de notre ville et méritent de vivre leur retraite avec sérénité. Pourtant, cette hausse décidée unilatéralement par la majorité municipale frappe sans distinction, ignorant la réalité d'un patrimoine souvent modeste, acquis au prix de sacrifices. Une ville a le pouvoir d'alléger la charge financière de ses habitants en maîtrisant ses dépenses et en évitant de recourir à des augmentations excessives de la taxe foncière. C'est pourquoi, il est urgent que la municipalité entende cet appel. Une réelle réflexion sur l'équité fiscale est nécessaire pour éviter que ces hausses ne fragilisent davantage nos aînés. Renforcer le lien intergénérationnel ne se limite pas à des gestes symboliques, comme partager une galette annuelle à des fins électoralistes : c'est avant tout veiller à protéger nos seniors contre des charges injustes. Quand adopterons-nous une fiscalité plus équitable ?

Annie-Joëlle Priou-Hasni

Présidente du groupe TAF-Tout à faire pour Plaisir
SE/EELV/PS - taf.plaisir2020@gmail.com

PLAISIR, UNE VILLE DYNAMIQUE ?

Vivre à Plaisir pour travailler, se loger, mais aussi s'amuser, se cultiver, sortir le soir... Pas si simple ! Où sont les véritables lieux de rencontres et de divertissement dans notre ville ? Ces endroits sont pourtant indispensables pour animer et rendre nos quartiers plus attractifs. Une grande zone commerciale avec quelques restaurants et un cinéma, est-ce suffisant pour nous convaincre de sortir à Plaisir intra-muros ? Pour rendre une ville dynamique, on imagine d'abord une diversité des offres où il est possible de choisir où manger, boire un verre, chanter, danser, jouer, se rencontrer... Permettre aux jeunes et moins jeunes de se distraire sans être contraints de prendre une voiture, ou un train, un bus qui limitent le choix horaire des sorties le soir et le week-end.

Une commune dynamique, ce sont aussi des équipements culturels ouverts à toutes et tous. Nous avons la chance d'avoir des salles de spectacle comme Coluche et la Clé des champs. Et le théâtre Robert Manuel alors ? Partie intégrante de l'ensemble historique du château, il n'a pourtant pas été inclus dans le projet de rénovation. Il n'est pas non plus dans les programmations de la ville, ou si peu. Les Plaisirois.es expriment un fort besoin de pouvoir disposer de salles municipales pour organiser des rencontres, des fêtes... Malheureusement, ce n'est pas l'orientation évoquée dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme.

Au dernier conseil municipal, la majorité a voté la suppression du projet de construction de « l'espace de convivialité » prévu au Valibout. La restriction budgétaire n'explique pas tout, il s'agit bien d'une volonté politique -celle de la majorité- qui décide où seront mis les moyens sans tenir compte des besoins.

Brice Voirin
Plaisir en confiance
Mail : plaisirconfiance@gmail.com

POUR UNE VILLE PLUS UNIE : INVESTIR DANS LA COHÉSION SOCIALE À TRAVERS LE SPORT, LES ASSOCIATIONS ET L'ÉDUCATION

La nouvelle année est synonyme de bonne résolution. Plaisir en confiance ne souhaite pas proposer de tribune polémique. Nous préférons vous proposer régulièrement une action concrète dans nos tribunes et ce dès aujourd'hui. Un des moteurs de la cohésion est le sport. Il joue un rôle essentiel. En encourageant la pratique sportive pour tous, nous favorisons la santé et le respect. Pour que cet idéal devienne réalité, nous devons soutenir plus activement les clubs qui œuvrent à transmettre ces valeurs. Accompagner aussi le développement du sport hors clubs. Les associations culturelles sont aussi au cœur de notre stratégie. Leur engagement pour animer nos quartiers et créer des moments de convivialité mérite toute notre attention. Aux deux, offrons des outils simples et des financements adaptés. Enfin, il est impossible de parler de cohésion sociale sans évoquer l'éducation. Soutenir les projets éducatifs mettant en avant la citoyenneté, la coopération et l'ouverture d'esprit est indispensable. Cela passe également par des partenariats renforcés avec les associations de la ville. Une action concrète : la M.I.L. Pour atteindre cet objectif, nous proposons la création d'une Maison des Initiatives Locales. Un espace, offrant :

- Un guichet unique pour les associations, simplifiant les démarches administratives, l'accès aux subventions et en lien avec le tissu économique.
 - Un fonds participatif pour financer des projets innovants portés par nos associations pour renforcer la cohésion sociale.
- Unis, faisons de notre ville un exemple de fraternité où il fait bon vivre. Contactez-nous : plaisirconfiance@gmail.com

CARNET

DU 15 DÉCEMBRE 2024 AU 15 JANVIER 2025

BIENVENUE À...

Alba Pascal ♦ Ezio Mabrouk ♦ Charlotte Gady ♦
Isabel Machado de Oliveira Franchet d'Esperey ♦
Raphaël De Abreu Dupuy

FÉLICITATIONS À...

Youssef El Baamrany et Zahra Chababi ♦
Ilias Houmine et Soraya Afellad

EN SOUVENIR DE...

Gérard Menie M'Ondo ♦ Philippe Dieudonné ♦
Manuel Da Conceição de Almeida ♦ Jean Trolliet ♦
Samuel Masaki Ndongala ♦ Bosco Ambou ♦ Daniel Jarry ♦
Pierre Maillat ♦ Boulker Traore ♦ Jean-Luc Pihen ♦
Monique Chéront ♦ Lamine Sané

Mon Espace Autonomie

BIEN VIVRE

À DOMICILE

SENIORS / PERSONNES
EN SITUATION D'HANDICAP
ET PROCHES AIDANTS

SERVICE
GRATUIT

PROFESSIONNELS
DES SERVICES
À LA PERSONNE

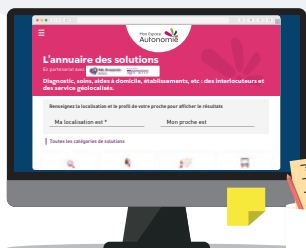
PROFESSIONNELS
DU SECTEUR SOCIAL
ET MÉDICO-SOCIAL

L'ANNUAIRE MON ESPACE AUTONOMIE

Un accès facile aux services de proximité
pour les personnes âgées ou en situation
de handicap et leurs aidants.

Solutions
adaptées

Activités à
proximité



Actions
locales

À BIENTÔT SUR VOTRE ESPACE DÉDIÉ



monespaceautonomie.fr



INFOS PRATIQUES

PERMANENCE DE MADAME LE MAIRE

Par téléphone, sur rendez-vous les lundis de 16h à 17h30
À l'Hôtel de Ville, sur rendez-vous les lundis de 18h à 20h

Rendez-vous à prendre au **01 30 79 62 00**

FACEBOOK LIVE

→ Le lundi 17 mars à 19h

Échangez avec Madame le Maire tous les mois
sur la page Facebook officielle Ville de Plaisir

VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

École, vie quotidienne, urbanisme, grands projets... Venez
à la rencontre de vos élus tous les dimanches au marché
de 10h30 à 12h30 ou rencontrez-les sur rendez-vous,
à l'Hôtel de Ville. **01 30 79 62 00**

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

→ Le mercredi 5 février à 19h

sur le site et la page Facebook de la Ville

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

→ Le jeudi 13 février à 19h30

Centre Technique Communautaire – 4 rue des Charmes – Trappes

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

2, rue de la République. **01 30 79 62 00**

Lundi, 13h30 - 19h30. Du mardi au vendredi, 9h - 12h
et 13h30 - 17h30, sauf le jeudi, ouverture à 10h.

Samedi, 9h - 11h45. Le guichet unique vous reçoit sur ren-
dez-vous uniquement. **01 30 79 62 00 ou Espace citoyens**

FRANCE SERVICES

L'équipe France Services vous reçoit sur rendez-vous
pour toutes vos démarches administratives du quotidien.

Rdv sur ville-plaisir.fr ou au 01 30 79 62 00

À la Mairie, 2 rue de la République

Lundi, 13h30 - 19h30. Mardi, 9h-12h et 13h30 - 17h30

Mercredi et vendredi, 13h30 - 17h30. Jeudi, 10h-12h
et 13h30 - 17h30.

À la Maison des familles Flora Tristan,

1 rue des Francs-Sablons, le mercredi de 9h à 12h.

À la Maison des familles La Mosaïque,

98 avenue François Mitterrand, le samedi de 10h à 12h.

Pôle Médiation et Prévention, 3 allée F. Babeuf,

Mercredi, 9h30 - 12h30. Jeudi, 14h - 17h30.

PLAISIR À VOTRE ÉCOUTE

Pour joindre la Mairie, un seul numéro : **01 30 79 62 00**

Lundi, 8h30 - 12h et 13h30 - 19h30.

Du mardi au vendredi, 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30.

plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr

PLAISIR H24

Un nid de poule à signaler ? Besoin de payer la cantine ?...

Téléchargez l'application « Plaisir H24 » disponible
sur Android et iPhone pour bénéficier de ses nombreuses
fonctionnalités.

CCAS

1238 avenue du Général de Gaulle.

Le lundi de 13h30 à 19h30.

Du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

01 30 79 63 89 ou ccas@ville-plaisir.fr

PERMANENCE ÉCOUTE HANDICAP

Brigitte Maudry, Adjointe au Maire déléguée aux affaires
sociales et au handicap, vous reçoit sur rendez-vous
tous les 3^e lundis du mois, de 17h30 à 19h, au CCAS,
1238 Avenue du Général de Gaulle.

Rdv via l'espace citoyens ou 01 30 79 62 00

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Sur rdv uniquement au **01 30 79 62 00**

plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr

POLICE INTERCOMMUNALE & OBJETS TROUVÉS

249 rue Romain Rolland

01 30 55 45 10 - si3pc.portailcitoyen.eu

FAITES VOTRE MARCHÉ !

Le marché se tient tous les mardis, vendredis et dimanches
matins, sous la halle du marché, en centre-ville, de 8h à 13h.

COLLECTE DES DÉCHETS

→ **Ordures ménagères** : lundi pour les pavillons / lundi et
vendredi pour les collectifs, les administrations et les profes-
sionnels / lundi, mercredi et vendredi pour le Valibout.

→ **Déchets recyclables** : mardi pour l'ensemble de la ville.

→ **Déchets verts** : les mercredis et jeudis selon votre secteur.

Retrouvez le calendrier sur sqr.fr

→ **Verre** : en points d'apport volontaire.

→ **Encombrants** :

-Pour les immeubles : le 1^{er} ou 2^e mardi du mois selon
votre secteur (1, 2, 3 ou 4).

-Pour les pavillons : à la demande sur peps.sqr.fr.

Pensez à déposer vos encombrants la veille au soir
sans dépasser le volume de 2m³.

Retrouvez toutes les infos concernant la collecte des déchets
sur sqr.fr/dechets ou au **0800 078 780** (appel gratuit)

Pour trier vos déchets facilement, téléchargez l'application
gratuite SQY TRI disponible sur Android et iPhone.

JE PARTAGE ET JE CONTINUE À APPRENDRE...

Pascal,
bénévole au sein
de Plaisir Association Brigitte

**ENGAGEZ-VOUS,
DEVENEZ BÉNÉVOLE !**

Plus d'infos sur
ville-plaisir.fr/benevolat